

26 janvier 2026



Campagne nationale de lutte contre les risques auditifs et le renoncement aux soins

**Combien de Français vivent avec une perte auditive non détectée ?
Quelle est l'ampleur de la « zone fantôme » des surdités en France ?
La référence de 6 millions de malentendants est caduque depuis longtemps**

En l'absence de veille sanitaire dans le domaine de l'audition, un grand nombre d'individus de tous les âges et de toutes les conditions sociales vivent avec des difficultés de compréhension de la parole en raison de surdités non compensées. Le déni de la surdité est tel que jeunes et moins jeunes mettent leur santé en péril. L'Association Nationale de l'Audition, association d'intérêt général alerte sur la nécessité de considérer l'audition parmi les piliers de sa santé. Il devrait s'agir d'une cause nationale.

A l'occasion de la campagne Journée Nationale de l'Audition de ce jeudi 12 mars 2026, nous nous mobilisons aux côtés de l'ensemble des professionnels de l'audition et de la santé pour ralentir le phénomène de croissance des malentendances, des acouphènes, hyperacousie, vertiges non pris en charge médicalement.

Par méconnaissance, par déni, par idées reçues, les Fake News se véhiculent à la vitesse des rumeurs. Or, les avancées scientifiques permettent d'affirmer que conserver et maintenir des bonnes capacités auditives participent à de bonnes performances cognitives, à la lutte contre la dépression, à la lutte contre les chutes chez le senior, à la lutte contre le déclin cognitif chez nos aînés. **Entretenir collectivement les moteurs du déni de la perte auditive représente une source de rejet du handicap auditif et une acceptation tacite de tous ses signifiants de discriminations.**

Les récentes découvertes invitent à enrichir les protocoles de tests de l'audition. Le simple test en sons purs, appelé « tonal » ne suffit plus dans le diagnostic, le test dit vocal dans le bruit permet de mieux cerner les difficultés de compréhension en vie réelle.

Les modes de vie actuels riches en expositions sonores et en consommation de sons via écouteurs et casques font partie des facteurs de déclenchement de surdités, qui peuvent s'accompagner d'acouphènes, d'hyperacousie, de vertiges. Les baromètres annuels de l'Association montrent les réalités dès les moins de 10 ans et à tous les âges.

Enfin, parmi les croyances limitantes, la santé auditive reste considérée « santé de luxe » malgré le 100% santé en audioprothèse.

Les incidences des troubles de l'audition sont trop lourdes pour continuer à « faire la sourde oreille ». La référence de 6 millions de malentendants date. **En l'absence de considération du pilier de l'audition sur les états de santé de l'enfant au grand âge, les trajectoires de vie et de santé sont quotidiennement fragilisées.** L'Organisation Mondiale de la Santé annonce qu'une personne sur quatre souffrira de surdités en 2050.

En tant qu'ambassadeur de l'Association, nous organisons des dépistages sur rendez-vous. Il suffit de prendre contact muni du bon de dépistage de l'audition de l'Association (ci-joint). Un moment unique pour s'informer et si besoin être orienté vers un médecin ORL local, seul spécialiste habilité à diagnostiquer une surdité.

Agissons auprès de tous et partout.

Contact : Sébastien Leroy 0633626818



**Ces dépistages sont indicatifs et à valeur non médicale. En cas de détection d'un trouble auditif, nous vous invitons à vous rendre chez votre médecin généraliste puis chez un médecin ORL, seul professionnel de santé habilité à diagnostiquer un trouble auditif en France.*

À propos : L'Association Nationale de l'Audition (ANA), anciennement Association JNA – Journée Nationale de l'Audition, est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, engagée depuis 28 ans pour promouvoir l'audition comme un pilier essentiel de la santé publique. L'Association organise chaque année des campagnes nationales majeures telles que la Journée Nationale de l'Audition, la Semaine de la Santé Auditive au Travail et les Préventions Festivités de l'Été et des actions de préventions toute l'année afin de sensibiliser tous les publics aux enjeux de l'audition. Avec près de trois décennies d'expérience en prévention, l'Association agit pour : Prévenir les troubles auditifs et limiter leurs impacts sanitaires, sociaux et économiques ; Garantir un accès équitable à des soins de qualité dans le parcours de santé auditive ; Mobiliser les citoyens et les pouvoirs publics pour un changement durable en faveur de la santé auditive. Grâce à son ancrage citoyen et son expertise, l'Association constitue un acteur clé pour faire progresser la prévention et améliorer la santé auditive en France.